

Ecoute

Ensemble

Faire du lien

Objectifs

Coordination

Respect

Partenariat

Projet Pédagogique

Accueil collectif
de mineurs de Ondres

Années 2026-2027



Chemin de Tambourin
40440 ONDRES
06.14.41.30.58. / 06.13.58.16.91.

Ondres 
L'océan comme horizon

Sommaire

Introduction – présentation de la commune -----	Page 3
Présentation de la structure -----	Page 4
Le fonctionnement	
Les moyens humains	
Les qualifications de l'équipe pédagogique -----	Page 5
Les missions de l'équipe pédagogique	
Locaux et installations utilisés -----	Page 6
Le budget -----	Page 6
Les tarifs -----	Page 7
Les partenaires de la structure -----	Page 8
Les objectifs défendus par l'équipe pédagogique -----	Page 9
Les activités dominantes -----	Page 11
Les projets d'animation et d'activité -----	Page 12
Le fonctionnement -----	Page 13
La journée type	
Communication envers les familles -----	Page 15
Evaluation -----	Page 16
Annexe : le règlement intérieur	
Fiche écriture d'un projet	
Fiche action	
L'évaluation du projet	
L'évaluation du stagiaire	

Introduction

L'ambition éducative sur le territoire ondrais résulte d'une volonté réelle de politique locale. L'Education est considérée comme un des enjeux incontournables de l'aménagement du territoire. C'est par le prisme des services éducatifs au sens large que les élus locaux placent leur programme d'actions. Ce choix de miser sur le levier éducatif est à mettre en corrélation avec le contexte géographique de la ville, située en première couronne de l'agglomération Bayonnaise. Cette proximité associée à une forte pression foncière de la ville entraîne une installation sans cesse croissante de familles.

Forts de ces enjeux, les élus portent une volonté politique de développement des projets éducatifs dotés de sens. Ils veillent à poursuivre l'ambition de l'intégration via l'éducation sur chaque stade de vie de l'enfant, du jeune et de la famille afin d'éviter l'écueil du village dortoir. Considérant que le temps libre est un espace éducatif, il sera un point d'ancrage de la politique enfance-jeunesse

Respectueux de l'action éducative conduite également durant les temps scolaires ou dans le cadre familial, les élus s'attachent à rechercher et valoriser les complémentarités et les convergences pour une meilleure cohérence dans les interventions de l'ensemble des acteurs de l'action éducative et sociale.

Présentation de la commune

Ondres est une commune littorale située au sud du département des Landes, d'une superficie de 15.13 km² et qui dispose de nombreux atouts

- Sa plage longue de 2 kms, espace naturel préservé,
- Une centaine d'hectares de forêt, dont une partie traversée par une piste cyclable et par des sentiers de promenade pédestres et équestres

Des espaces naturels que la municipalité valorise tout en les protégeant dans le cadre de sa politique de développement durable

Sa situation géographique privilégiée, à 10km de l'agglomération bayonnaise, et à proximité de voies de transports favorise également un développement de l'activité économique.

Ces multiples atouts font de la commune d'Ondres une commune très attractive. L'évolution de la population ne peut qu'en attester : 3650 habitants en 1999, 5200 en 2018, soit une évolution de +3% par an, là où la population du département des Landes a augmenté à un rythme de 1% par an entre 2010 et 2015.

Malgré cet accroissement de population, la municipalité continue de développer des structures et des services de qualité pour répondre aux besoins des administrés.

La commune fait partie de la Communauté de communes du Seignanx mais a gardé les compétences facultatives enfance / jeunesse.

Présentation de la structure

Type de l'accueil	Accueil périscolaire- Pauses méridiennes – Mercredis – Vacances scolaires de la ville d'Ondres
Conception et organisation	Mairie d'Ondres 2189, Avenue du 11 novembre 1918 - 40440 ONDRES
Coordonnées du centre	Adresse : Extension Ecole maternelle Chemin de Tambourin 40440 ONDRES Téléphone : 06.13.58.16.91 Mail : enfance@ondres.fr
Public accueilli	Enfants de 3 à 11 ans Enfants résidents à Ondres mais pas forcément scolarisés sur la commune Enfants scolarisés à Ondres mais n'y résidant pas Enfants dont c'est la première fois en collectivité Enfants porteurs de handicaps Enfant malentendant Enfants atteints de troubles du comportement Enfants avec des spécificités alimentaires (régimes / allergies)
N° de déclarations DDCSP	0400090AP000325-E01

Le fonctionnement

Horaires de fonctionnement		Bourg élémentaire	Bourg maternelle
	Matins	7h30 – 8h30	
	Pause méridienne	12h00 – 13h30	11h45 – 13h45
	Soirs	16h20 – 18h30	16h30 – 18h30
	Mercredis	7h30 – 18h30	
	Vacances	7h30 – 18h30	
- Le centre de loisirs est ouvert tous les jours scolaires et tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. - Le centre ferme uniquement ses portes durant les vacances de Noël			

Les moyens humains

Effectifs enfants

Effectifs accueillis en moyenne		Elémentaire bourg	Maternelle bourg
	Matins	35	20
	Pause méridienne	200	110
	Soirs	80	45
	Mercredis	75	65
	Vacances	65	50

Effectifs adultes

	Matins	Pause méridienne	Soirs	Mercredis	Vacances
Bourg élémentaire	1 personnel de direction	1 direction 8 animateurs Personnel de service	2 personnels de direction	1 direction	1 direction 6 animateurs en maternelle et 6 en élémentaire (peut varier selon les effectifs)
Bourg maternelle		1 direction 1 animateur 5 A.T.S.E.M Personnel de service		1 direction adjointe	
	2 animateurs maternelle		3 animateurs maternelle	8 animateurs en maternelle et 8 en élémentaire	
	2 animateurs élémentaires		5 animateurs élémentaires		Eté : 13 animateurs en juillet et 12 en août (varie selon les effectifs)

Les qualifications de l'équipe pédagogique

		Qualification	Infos/responsabilité particulière	PSC1
Direction	DELON Frédéric	BEATEP	Responsable éducation	Titulaire
	DARBO Jennifer	Animateur territorial BAFD – VAE BPJEPS en cours	Directrice enfance	Titulaire
	SALLABERRY Laura	BAFD – BAFA	Directrice adjointe	Titulaire
Animation	DURAN Benjamin	BAFA – DEES (équivalent BAFD)	Relais direction en cas d'absence + référent inclusion	Titulaire
	LACAZE Charlotte	BAFA - BAFD	Relais direction en cas d'absence Renfort ponctuel à la jeunesse	Titulaire
	LABRETTE Margot	BAFA	Référente maternelle	Titulaire
	ROUX Charlotte	BPJEPS APT	Référente sport	Titulaire
	ADROVER Lison	Master MEEF 1 ^{er} degré		Titulaire
	HILL Kiara	BAFA		Titulaire
	DUNOUAU Romain	BAFA	Maison des jeunes aux vacances	Titulaire
	DE MATOS Kévin	BPJEPS LTP		Titulaire
	GOMEZ Chloé	BAFA		Titulaire
	GOEYTES Justine	CAP petite enfance		Titulaire
	DELMOND Elaïa	BAFA – DEME	Référente inclusion	Titulaire
	ZAMARGULEA Esteban	BPJEPS APT		Titulaire
	LANGLAIS Maurine	Sans formation		Titulaire
	CHAUVEY Flavie	BAFA		Titulaire
	ICHER Stéphane	BAFA – BAFD	Animateur jeunesse en renfort les midis et soirs en périscolaire et le mercredi matin au CLSH	Titulaire

Les agents titulaires du PSC1 sont amenés à administrer des traitements médicaux temporaires (selon les conditions décrites dans l'ordonnance du médecin). Une feuille de suivi spécifique est alors remplie.

Autorisation stipulée dans l'arrêté du 20 février 2003 (art 1 et 2) du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Information également stipulée dans le règlement intérieur de la structure qui est signé par les familles.

Les missions de l'équipe pédagogique

LA DIRECTION	
1	ELABORER et METTRE EN OEUVRE avec son équipe, dans le RESPECT DU CADRE REGLEMENTAIRE , un PROJET PEDAGOGIQUE en cohérence avec le PROJET EDUCATIF et prenant notamment en compte L'ACCUEIL DE MINEURS atteints de troubles de la santé ou PORTEURS DE HANDICAPS .
2	Situer son engagement dans le CONTEXTE SOCIAL, CULTUREL et EDUCATIF
3	COORDONNER et ASSURER la formation de l'équipe d'animation.
4	DIRIGER les personnels et ASSURER LA GESTION de l'accueil,
5	Développer les PARTENARIATS et la COMMUNICATION
L'ANIMATEUR	
1	Assurer la SECURITE PHYSIQUE ET MORALE des mineurs.
2	Participer AU SEIN D'UNE EQUIPE à la mise en œuvre d'un PROJET PEDAGOGIQUE en cohérence avec le PROJET EDUCATIF dans le RESPECT DU CADRE REGLEMENTAIRE des accueils collectifs de mineurs.
3	Construire une RELATION DE QUALITE avec les MINEURS qu'elle soit INDIVIDUELLE ou COLLECTIVE
4	Participer à l' ACCUEIL , à la COMMUNICATION et au DEVELOPPEMENT DES RELATIONS entre les différents ACTEURS EDUCATIFS .
5	ENCADRER et ANIMER la vie QUOTIDIENNE
6	ACCOMPAGNER les mineurs dans la REALISATION de leurs PROJETS

Locaux et installations utilisées

La commune d'Ondres dispose d'un équipement centre de loisirs mutualisé. Celui-ci, situé en centre bourg, est à proximité des 2 écoles du bourg mais aussi des différentes structures sportives et culturelles présentes sur la commune.

Dans l'enceinte du centre de loisirs	Sur la commune
Des salles d'animations - Salle PS (autrefois salle de classe maternelle) - Salle MS (autrefois salle de classe maternelle) - Salle « orange » plus adaptée aux 5-6 ans - Salle « bleue » pour les 7-10 ans - Une grande salle de motricité pour les 7-10 ans - Salle « verte » plus petite que les autres, adaptée à un petit effectif. - Un SAS utilisé pour les temps plus calme ou d'accueil ou pour des enfants ayant des besoins différents	Un complexe sportif Larrendart : salle de sport municipale (mur à gauche – trinquet - dojo)
	Un fronton extérieur
	L'espace Capranie : salle de danse
	La cour de l'école maternelle
	La cour de l'école élémentaire qui dispose d'un terrain de foot, de basket et de handball
	Le périscolaire Maynadyes
	Stade municipal avec un terrain principal et un d'entraînement
	Un jardin public
	Des sentiers pédestres en forêt
Une salle de sieste	Un city stade
Une cuisine (pour les animateurs et pour les activités culinaires)	Une plage
Deux régies pour le matériel	Terrains de tennis (au nombre de 4)
Une infirmerie (salle de repos)	Des pistes cyclables
Trois blocs sanitaires (dont un adulte)	La ludo-bibliothèque municipale
Un bureau de direction	Un mur d'escalade
Une cour extérieure (herbe et goudron) avec un préau et une structure de jeu répondant aux normes en vigueur.	Deux skates parcs
	Un boulodrome
	Deux salles dojo (école maternelle et élémentaire)

Le budget

Alimentation	10 000 €
Matériel pédagogique	7 000 €
Transport	2 000 €
Prestataires / droits d'entrées	11 000 €
Vêtements du personnel	500 €
TOTAL GENERAL	30 500 €

Les tarifs

Les tarifs sont définis en fonction du quotient familial. Plusieurs tranches différentes sont proposées et le tarif des prestations dépend donc des capacités participatives des familles. Les tarifs sont générés à la présence et non au temps passé.

	ACCUEILS PERISCOLAIRES	Accueil Périscolaire	
	Quotient familial	Matin (7h30 - 8h30)	Soir (16h30 - 18h30)
A	De 0 à 500 €	1.00 €	1.00 €
B	De 501 à 750 €	1.00 €	1.00 €
C	De 751 à 999 €	1.25 €	1.50 €
D	De 1000 à 1250 €	1.25 €	1.50 €
E	De 1251 à 1500 €	1.50 €	2.00 €
F	De 1501 à 1999 €	1.50 €	2.00 €
G	Au-delà de 2000 €	2.00 €	2.25 €

Une majoration sur l'accueil périscolaire est appliquée aux familles ne résidents pas à Ondres mais dont les enfants sont scolarisés sur la commune

		Mercredi et Vacances (à la journée)					
		Prix de revient	Tarif	Bon vacances CAF	Aide du CD	Aide de la commune	Prix à payer pour les familles
A	De 0 à 449 €	24.00 €	9.00 €	8.00 €	0.93 €	14.07 €	1.00 €
B	De 449,01 à 500 €	24.00 €	9.00 €	6.00 €	0.93 €	14.07 €	3.00 €
C	De 500,01 à 750 €	24.00 €	9.00 €	6.00 €	0.93 €	14.07 €	3.00 €
D	De 750,01 à 794 €	24.00 €	10.00 €	6.00 €	0.93 €	13.07 €	4.00 €
E	De 791,01 à 1000 €	24.00 €	10.00 €	3.00 €	0.93 €	13.07 €	7.00 €
F	De 1000,01 à 1250 €	24.00 €	11.50 €	0.00 €	0.93 €	11.57 €	11.50 €
G	De 1250,01 à 1500 €	24.00 €	13.00 €	0.00 €	0.93 €	10.07 €	13.00 €
H	De 1500,01 à 1999 €	24.00 €	14.00 €	0.00 €	0.93 €	9.07 €	14.00 €
I	A partir de 1999,01€	24.00 €	16.00 €	0.00 €	0.93 €	7.07 €	16.00 €

		Mercredi et Vacances (à la demi-journée)					
		Prix de revient	Tarif	Bon vacances CAF	Aide du CD	Aide de la commune	Prix à payer pour les familles
A	De 0 à 449 €	12.00 €	4.50 €	4.00 €		7.50 €	0.50 €
B	De 449,01 à 500 €	12.00 €	4.50 €	3.00 €		7.50 €	1.50 €
C	De 500,01 à 750 €	12.00 €	4.50 €	3.00 €		7.50 €	1.50 €
D	De 750,01 à 794 €	12.00 €	5.00 €	3.00 €		7.00 €	2.00 €
E	De 791,01 à 1000 €	12.00 €	5.00 €	1.50 €		7.00 €	3.50 €
F	De 1000,01 à 1250 €	12.00 €	7.00 €	0.00 €		5.00 €	7.00 €
G	De 1250,01 à 1500 €	12.00 €	7.50 €	0.00 €		4.50 €	7.50 €
H	De 1500,01 à 1999 €	12.00 €	8.00 €	0.00 €		4.00 €	8.00 €
I	A partir de 1999,01€	12.00 €	9.00 €	0.00 €		3.00 €	9.00 €

Les Partenaires de la structure

Différents partenaires soutiennent nos actions, ils sont de plusieurs ordres :

Des partenaires financiers

La C.A.F des Landes

Soutien aux familles sur la tarification quotidienne des accueils périscolaires
Soutien et aides financières pour des projets.

Le Conseil Général

Soutien aux familles sur la tarification des présences des mercredis.

La D.E.S.J.S

Soutien et aides financières pour des projets
Soutien et accompagnement des structures, gage de qualité et de sécurité.

Partenaires pédagogiques

Les associations locales (culturelles, intergénérationnelles et sportives)

Les écoles

Les services de la municipalité (service sport, jeunesse, petite enfance, techniques, culture et le service communication).

Les Francas des Landes (formation, soutien pédagogique, coordination des échanges avec d'autres accueils de mineurs).

LE CNFPT pour la formation des adultes intervenant.

Les prestataires de services

Recours à des prestataires apportant une technicité, un matériel adapté et permettant d'asseoir et de concrétiser des projets.

Recours à des prestataires permettant la réflexion et l'évaluation de pratiques professionnelles des adultes.

VIVRE ENSEMBLE : accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité citoyenne.

- ➔ Sensibiliser les enfants et développer la notion de respect.
 - Affichage dans chaque salle des règles par groupe avec la signature des enfants
 - Rappel régulier des règles
 - L'animateur montre l'exemple
- ➔ Développer l'esprit d'entraide et de partage
 - Mise en place d'actions solidaires
 - Mise en place d'actions basées sur la coopération
 - Mise en place de temps intergroupes
 - Construction collective d'un spectacle
 - Réalisation de projets communs
- ➔ Prendre en compte les spécificités des enfants accueillis
 - Formation des animateurs
 - Mise en place de malles de décompression et d'un espace adapté
 - Collaboration avec l'assistante sociale de la PMI et l'éducatrice de l'ASE pour un suivi des enfants
 - Réunion en équipe sur le suivi des enfants
 - Entretien avec les familles et suivi
 - Découverte de différentes cultures à travers des activités, des projets, des séjours.
 - Participation à Handilandes et mise en place d'un projet ou d'activités en lien avec le handicap.
 - Actions autour de la journée trisomie 21 « tous différents »
- ➔ Favoriser les relations avec les personnes externes
 - Temps intergénérationnels
 - Rencontres inter-centre
 - Collaboration avec d'autres services de la collectivité (bibliothèque, MDJ, service de restauration, ST)
 - Rencontres avec des structures accueillant des personnes en situation de handicap (ESAT, COEM, IME, etc)

Développer la communication et l'échange avec les familles.

- ➔ Développer l'information
 - Envoi des programmes d'activités et des manifestations
 - Envoi d'information pour les sorties, etc
 - Mise en place d'un cahier de transmissions
 - Affichage des menus
 - Mise à jour du site internet
 - Mise en place de boîtes à photos par groupe.

- ➔ Favoriser les liens
 - Mise en place d'évènements : carnaval, fête du centre, soirée à thème, loto, etc..
 - Réunion de présentation de l'équipe et du fonctionnement lors des rentrées scolaires
 - Mise en place « d'apéro parents »
 - Invitation pour les parents à passer un moment à l'accueil périscolaire du soir avec leur enfant (2 fois pour chaque groupe de maternelle, à voir pour les élémentaires).

Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant

- ➔ Connaître les besoins de son public
 - Connaissance du rythme de l'enfant
 - Mise en place d'un support bilan sur chaque groupe
 - Mise en place de temps d'échange avec son public
- ➔ Favoriser son autonomie et sa liberté de choix
 - Participation à des tâches de manière encadrée et accompagnée
 - Laisser faire l'enfant (ne pas faire à sa place)
 - Affichage d'images explicatives sur les murs pour les plus jeunes
 - Mise en place de journée « enfant »
 - Proposition de plusieurs activités
 - Libre choix de jeu durant le temps d'accueil et le temps libre
- ➔ Valoriser l'enfant
 - Affichage des réalisations
 - Encouragement et félicitation
 - Retour positif aux familles avec mise en avant des progrès, attitudes, etc.
 - Être à l'écoute et le considérer
- ➔ Permettre à l'enfant de découvrir et de vivre des expériences diversifiées
 - Mise en place de projets
 - Mise en place d'activités et de jeux innovants et variés
 - Mise en place de nuitées et de séjours
 - Mise en place d'une journée « enfant » où les activités de la journée sont proposées par eux
 - La venue d'intervenants

Les activités dominantes

Activité « cuisine » Un atelier cuisine régulier permet d'aborder les notions de développement durable (produits locaux, de saison...), le jardinage, la pratique du recyclage et du compostage. La cuisine est un formidable terrain de découvertes et d'expériences pour répondre au besoin de l'enfant « d'apprendre à faire seul »

Ainsi à travers les activités cuisine nous développerons les objectifs suivants :

1. Développer la motricité fine de l'enfant (peler, transvaser, pétrir, modeler...) et l'éveil sensoriel (reconnaître l'odeur, la texture des aliments...)
2. Encourager son autonomie (mener seul une recette, préparer, ranger, nettoyer...)
3. Développer ses compétences (reconnaître et nommer les ingrédients, mesurer...)
4. Travailler autour de la saisonnalité et du « fait maison », bien-être et santé.

Activité « manuelle » L'activité manuelle se décline à l'infini. Du coloriage au bricolage en passant par le découpage et le collage. La variété des supports et des outils est telle que les possibilités de donner une matière intéressante à l'enfant est simple et accessible.

Selon les émotions qu'il ressent, l'activité manuelle peut être un exutoire, un moment de concentration, un moment de découverte sensorielle, un moment de créativité, un moment de partage...

Ainsi à travers les activités manuelles nous développerons les objectifs suivants

1. Développer la créativité
2. Aider à la concentration, mémoriser et comprendre
3. Faire des découvertes sensorielles, gérer ses émotions

Activité « d'expression », « artistique », « culturelle » Les activités qui convoquent l'expression corporelle amènent les enfants à conscientiser leur corps, à s'exprimer à travers leur corps.

L'ouverture culturelle et la découverte d'un artiste et de son œuvre peuvent permettre à l'enfant d'exprimer ses goûts, de traduire ses ressentis etc.

4 grandes catégories d'activités artistiques seront présentes au centre de loisirs :

- Les **arts plastiques** : dessin, peinture, sculpture, poterie, modelage, collage, etc.
- Les **arts de l'expression** : musique, chant, voix, écriture, lecture, mime ;
- Les **arts corporels**, du spectacle et de la scène : expression corporelle, théâtre, danse, clown, cirque ;
- Les **arts graphiques et visuels** : calligraphie, photographie, vidéo, etc.

Ainsi à travers les activités d'expression, artistique et culturelles nous développerons les objectifs suivants

1. Le développement de l'esprit critique, l'écoute de ses ressentis corporels, la confiance et l'affirmation de soi
2. Prendre conscience de son corps et de sa respiration, accéder au calme, à la paix et à la relaxation, développer les habiletés motrices fines
3. Vaincre la timidité, mieux communiquer et s'ouvrir aux autres, s'exprimer avec aisance

Activité « sportive » L'activité physique favorise une croissance et un développement sains. En bougeant, l'enfant maîtrise de plus en plus d'habiletés motrices et fait travailler ses muscles. Il développe ainsi sa force, sa puissance et son endurance.

Ainsi à travers les activités sportives nous développerons les objectifs suivants :

1. Développer la coopération entre les enfants
2. Favoriser l'esprit d'équipe
3. Apprendre à respecter les règles et les camarades pour jouer ensemble
4. Découvrir de nouveaux sports, jeux et de nouvelles règles pour éveiller l'enfant à de nouvelles activités.

Des activités pédagogiques sont aussi proposées aux enfants durant le temps de pause méridienne lors des temps périscolaires. Elles sont assurées par les animateurs permanents.

Projets d'animation et d'activités

L'Accueil de Loisirs est un lieu de vie axé autour d'activités organisées sur la base d'un thème entre chaque période de vacances pour les mercredis de l'année et d'un thème par semaine pour les vacances scolaires, voire sur 15 jours

Le choix des thèmes se fait généralement en fonction des différents temps forts qui jalonnent l'année civile et les différents projets d'animation. Des « fils conducteurs » sont aussi utilisés pour donner une cohérence pédagogique entre les différentes thématiques abordées.

Les projets d'animation mis en place chaque année.

Projet « ludo-bibliothèque » Emmener à tour de rôle, par groupes d'âge, les enfants à la ludo-bibliothèque afin qu'ils puissent partager un moment de lecture, un temps de jeux, consulter sur la structure. Des animations menées par les agents de la ludo-bibliothèque peuvent être proposées.

A noter que ce projet permet aux enfants de profiter d'un service municipal et peut leur donner envie de l'exploiter, plus tard, dans un autre contexte, en famille par exemple.

Projet « soirées familles » permettre de partager avec les familles un moment convivial autour de Noël par exemple. Ces manifestations peuvent être transversales avec différents services de la commune. Elles permettent aux animateurs de proposer différents ateliers de création sur un thème ou une animation telle qu'un loto etc.

Projet « Carnaval » moment incontournable de la vie communale, il permet de fédérer les forces vives de l'enfance et les associations communales autour d'un projet commun.

Le carnaval est un évènement festif riche en émotion qui génère une dynamique de groupe ainsi qu'une dimension d'épanouissement au niveau individuel (création d'un costume...)

Projet « Fête du centre de loisirs » moment incontournable de la vie du centre. Tout comme le carnaval, cet évènement est festif, riche en émotions avec une surprise à l'attention des enfants et des familles.

Ce projet est un véritable travail collectif où les animateurs mettent leurs connaissances et leurs compétences en commun. Une solidarité et une grande implication permet une production de qualité.

Projet « passerelle accueil de loisirs et Maison des Jeunes » emmener les enfants de CM2 lors des vacances scolaires à la MJ pour qu'ils partagent une activité, un repas, une journée, un séjour, avec les jeunes. L'objectif étant de leur faire découvrir la structure à laquelle ils peuvent accéder dès leurs 11 ans. Ce projet permet de valoriser ce que propose la MJ au public adolescent, en espérant que les jeunes continuent de s'y inscrire, de façon à ce que le secteur adolescent de la commune reste vivant et dynamique.

Projet « séjours » l'accueil de loisirs propose en plus de l'accueil de loisirs sans hébergement plusieurs séjours annuels. Ils sont accessibles aux enfants qui fréquent déjà l'accueil de loisirs. Il s'agit, au travers des séjours de partager principalement des temps de vie quotidienne, différents de ceux de l'accueil de loisirs, autour d'activités de découvertes. Des projets pédagogiques spécifiques à ces séjours sont établis par l'équipe pour maintenir la cohérence pédagogique dans les différentes structures.

Les projets d'animation ponctuels

Les animateurs, après différents constats et en lien avec les objectifs du projet pédagogique, mettent en place différents projets durant l'année.

Exemples de projets : projet handicap, projet médias, projet découverte sportive, projet intergénérationnel, etc...

Le fonctionnement

- **Le règlement intérieur (voir annexe)**
- **La journée type**

Journée type accueil périscolaire bourg maternelle

Taux d'encadrement 1 animateur pour 14 enfants pour les - de 6 ans

7h30-8h30 : accueil du matin

Accueil des enfants au centre de loisirs. Ils jouent dans une salle adaptée en jeux et mobilier.

11h45-13h45 : pause méridienne

PS-MS

- Repas de 11h45 à 12h40
- PS : passage aux toilettes, déshabillage puis sieste
- MS : Temps libre jusqu'à 13h15 puis le groupe des enfants qui dorment passe aux toilettes et partent à la sieste ; les enfants ne dormant pas restent en temps libre.

GS

- Activités pédagogiques proposées (extension) jusqu'à 12h30 puis passage aux toilettes
- Repas de 12h40 à 13h30
- Temps libre dans la cour de l'école maternelle.

16h30-18h30 : accueil du soir

A 16h25, un animateur fait le tour des classes pour récupérer les enfants du bus. Il se charge de les confier à l'accompagnatrice des bus.

A 16h30, les animateurs récupèrent les enfants dans les classes et les amènent au centre de loisirs. Prise du goûter fourni par les familles puis temps libre dans la cour et/ou dans la salle d'animation.

Journée type accueil périscolaire bourg élémentaire

Taux d'encadrement 1 animateur pour 18 enfants pour les + de 6 ans

7h30-8h30 : accueil du matin

Les enfants sont accueillis au centre de loisirs.

Temps libre dans les salles et/ou dans la cour.

A 8h20, les enfants sont amenés à pied jusqu'à l'école.

12h-13h30 : pause méridienne

Les enfants alternent activités pédagogiques et repas au self selon un planning défini par niveau.

16h20-18h30 : accueil du soir

Prise du goûter fourni par les familles dans la cour de l'école.

Un groupe « sport » (inscription chaque jour selon les envies des enfants et du nombre de place) part à pied à Larrendart jusqu'à 18h puis revient au centre de loisirs.

Les autres enfants arrivent à pied au centre puis jouent dans les salles et/ou dans la cour.

Journée type ALSH 3-11 ans

Mercredi (avec PEDT) : taux d'encadrement 1 animateur pour 14 enfants pour les - de 6 ans

Mercredi (avec PEDT) : taux d'encadrement 1 animateur pour 18 enfants pour les + de 6 ans

Vacances : taux d'encadrement 1 animateur pour 8 enfants pour les - de 6 ans

Vacances : taux d'encadrement 1 animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans

7h30-9h00 : Accueil du matin

Tous les enfants sont accueillis au centre puis jouent dans les différentes salles ouvertes :

- Petit SAS pour les PS et MS
- Grande salle
- Cour extérieure (selon la météo)
- Autres salles au fur et à mesure de l'arrivée des enfants : salle orange, salle bleue, salle verte.

9h15-9h30 : fin de l'accueil et points effectifs par groupe

Les animateurs rassemblent leur groupe dans leur salle.

Faire le point sur les présences : appel par groupe et transfert infos (PAI, infos de la famille, ...) puis rituel de bienvenue (présentation de la journée, menu, humeur, ...)

Préparation du matériel et/ou de la sortie.

Rangement des salles et de la cour.

10h-11h30 : temps d'activité du matin

Mise en place des activités

Rangement et nettoyage de l'activité.

11h30-12h00 : Temps libre et départs/arrivées des demi-journées.

Temps libre puis passage aux toilettes

Installation des draps pour la sieste des PS et MS.

12h00-13h00 : Temps repas

Les animateurs mangent à table avec les enfants.

Les enfants débarrassent, voire nettoient les tables et vérifient que rien ne traîne sous les tables.

Ramasser les bavoirs pour les maternelles à la fin du repas.

13h00-14h00 : Sieste/Temps calme/temps libre et départs/arrivées des demi-journées.

« Départs et arrivées » des enfants en demi-journée.

Mettre les bavoirs des maternelles à laver.

Temps calme adapté au groupe avant de les laisser en jeu libre.

Sieste pour les PS : Tous les enfants sont couchés et ont un temps de repos. Au bout de 30mn un adulte se détache pour prendre en charge les enfants qui ne dorment pas et leur proposer un jeu libre, une activité, etc.

Un adulte est toujours présent dans le dortoir. Les enfants qui dorment se réveillent de façon échelonnée et les derniers sont levés à 15h30.

Sortir les draps des lits et les mettre à laver.

14h00-15h30 : temps d'activité de l'après-midi.

Pour les enfants faisant la sieste, prévoir un temps d'activité pour ceux qui sont réveillés.

Mise en place des activités

Rangement et nettoyage de l'activité.

Faire un retour en groupe sur la journée (temps appréciés, questionnement...).

15h30 – 16h :

Temps libre puis passage aux toilettes.

16h : goûter.

Distribution du goûter par groupe.

Affichage de photos du jour.

Transmission des infos à la direction (bobologie, comportement, fatigue, sommeil, accident sanitaire, etc).

16h30-18h30 : Accueil du soir.

Temps de jeu dans une salle et/ou dans la cour.

Les enfants peuvent aller et venir entre es salles et l'extérieur afin d'avoir un temps qui correspond à ses envies.

Communication envers les familles**Communication avec les familles**

Informations par affichage des plannings, des horaires de fonctionnement, des contacts, des menus, des goûters au niveau de l'accueil de loisirs.

Mise à disposition du Projet Educatif de l'organisateur, du Projet Pédagogique et du Règlement de l'accueil de loisirs sur le site.

Affichage des programmes des vacances et des mercredis à l'entrée du centre.

Discussions et échanges avec les familles aux temps d'accueil.

Exposition photos, qui retracent principalement les vacances, les différentes sorties, les projets d'animations, mise en place à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Communication extérieure

- Lors de certains temps forts : invitation des élus.
- Mise à disposition du programme de l'accueil de loisirs sur place et sur le site internet
- Pour certains projets, liens avec des services de la commune
- Informations diverses concernant l'accueil de loisirs disponibles sur le bulletin municipal.
- Informations, programmes, règlement mis en ligne sur le site internet de la commune

L'évaluation

L'évaluation des personnels, des stagiaires

Les personnels permanents titulaires de la fonction publique ou contractuels sont évalués une fois dans l'année par leur supérieur hiérarchique direct. L'évaluation professionnelle consiste en un entretien oral selon un document de travail bien précis.

Il permet d'analyser l'année écoulée et de se projeter dans la future année. Il permet aussi de faire le point sur les valeurs professionnelles. Cet outil permet à l'évaluateur d'améliorer la performance collective du service, de partager des avis et de définir des objectifs.

Enfin l'évaluation permet d'aborder les difficultés rencontrées pour ensuite recenser les besoins en formation.

A cette évaluation officielle s'ajoute régulièrement des points avec les différents personnels afin d'évoquer des difficultés et de trouver l'aide adéquate pour s'améliorer.

Enfin, un volet auto formation de l'équipe est mis en place au sein de l'équipe d'animation. Cet aspect permet à chaque membre de l'équipe de valoriser et transmettre ses compétences dans un domaine.

Les stagiaires sont quant à eux suivis par l'équipe d'animation au quotidien et par l'équipe de direction pour le suivi administratif lié à leur formation. Un entretien avec la direction, en début de stage, permet de fixer les orientations attendues, un autre en milieu de stage permet de faire un point et permet, le cas échéant de faire des réajustements. Enfin un dernier entretien permet de faire le bilan du stage et de la formation.

Quels moyens pour évaluer le projet ?

Des réunions bilan sont organisées à chaque fin de période (mercredis, vacances etc...). Elles ont pour but de façon individuelle (préparation) mais aussi collective d'évaluer les objectifs des projets mis en place en regardant la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité de ceux-ci. Ces temps d'évaluation permettent aussi d'évaluer les publics concernés et de faire un bilan personnel.

Ces temps viennent conclure une phase d'écriture de « fiches actions » (voir annexe). Ces fiches permettent d'avoir un lien écrit des différents projets réalisés ou en cours de réalisation au sein de la structure. Ces fiches sont archivées et à disposition de n'importe quel adulte qui peut reprendre des projets en tenant compte de l'évaluation afin de les améliorer.

Un outil bilan des projets d'animation est également mis à disposition des animateurs. (voir annexe)

Quels moyens pour évaluer la satisfaction des participants, des familles, de l'organisme ?

Cette évaluation n'est pas des plus développée sur la structure actuellement. Principalement réalisée de façon informelle et orale avec les participants et les familles.